

## PROCES VERBAL

Séance du 28 novembre 2023

L'an 2023 et le 28 novembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances MAIRIE DE GIRONVILLE, sous la présidence de Marian WATTS, Maire.

**Présents :** Mme WATTS Marian, Maire, Mmes : LÉOTARD Ghislaine, PLISSON Natalia, ARCENS Chantal, NAUDET Nicole, MM. JEANNOTIN Olivier, COUSIN François, HOUY Gérard.

**Absents excusés :** M. POCHON Ludovic a donné procuration à Mme Marian WATTS

**Absents :** Mrs COMBE Vincent et LEOEUF Jean-Michel

**Procurations :** 1

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- Présents : 8

**A été nommé(e) secrétaire :** Mme Ghislaine LEOTARD

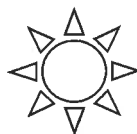
### **ORDRE DU JOUR**

ADOPTION DU PROCES VERBAL PRECEDENT

1/ FINANCES :

2/ TRAVAUX

2/ QUESTIONS DIVERSES



### **ADOPTION DU PROCES VERBAL PRECEDENT**

Mme le Maire demande si les conseillers ont des observations à émettre. Le procès-verbal de la séance du 24 octobre 2023 est adopté à l'unanimité

### **1/ FINANCES :**

#### **a) DEMANDE DE SUBVENTION D'ETAT – réf : D2023\_27**

Madame le Maire informe le conseil municipal,

Vu le projet de subventions 2024 lancée par les services préfectoraux, de modalités d'attribution des subventions d'Etat,  
CONSIDERANT que dans ce cadre, l'Etat alloue des subventions concernant des travaux de voirie,  
Considérant que les travaux d'aménagement des trottoirs rue Grande sont éligibles à cette dotation,  
VU le budget communal,

L'estimation de cette opération s'élève à 330 135€ HT soit un montant de **396 162€ TTC** :

Le plan de financement s'établit comme suit :

• ETAT	60 000 €
• DEPARTEMENT (FER 1ERE TRANCHE 2022)	37 625 €
• DEPARTEMENT (FER 2EME TRANCHE 2023)	35 000 €
• COMMUNE DE GIRONVILLE	263 537 €

Cette dépense sera inscrite au budget de l'exercice 2024 en section d'investissement.

**Après en avoir délibéré,**

- **DECIDE à l'unanimité** d'autoriser Mme le Maire à demander toute subvention d'Etat et à signer les documents relatifs à ce projet.

**2/ TRAVAUX :**

**a) DEVIS MISE EN ŒUVRE D'ENROBE DU VIRAGE A LA ROUTE DEPARTEMENTALE**

Mme le Maire a présenté au conseil municipal du 24 octobre 2023, 2 devis de l'entreprise MERLIN :

- 1 pour la réalisation d'enrobé virage de Beaumont
- 1 pour la réalisation d'enrobé du carrefour de Bromeilles au Hangar à Gervais

**Ces 2 devis ont été acceptés par le conseil municipal du 24 octobre 2023**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal

- Qu'un nouveau devis de l'entreprise MERLIN pour des travaux d'enrobé du virage à la route départementale, pour un montant HT de 15 135.25€.

**Ces 3 devis sont présentés comme suit :**

N° DEVIS	DESIGNATION	PRIX HT
2023246	Enrobé virage route de Beaumont	14 974,60 €
2023247	Enrobé du carrefour route de Bromeilles au Hangar à Gervais	11 135,25 €
2023550	Enrobé du virage à la route départementale	15 135,25 €
	<b>TOTAL DES TRAVAUX</b>	<b>41 245,10 €</b>

**Après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité**

**DE RETENIR** le devis de l'entreprise MERLIN pour réaliser la couche de roulement du virage à la route départementale pour un montant de 15 135.25€ HT.

**b) DEVIS TRAVAUX ELECTRICITE GENERALE**

Madame le Maire propose de mettre aux normes l'installation de l'électricité : à la mairie, le bureau du secrétariat, la salle du conseil, l'Eglise et l'atelier du service technique.

Madame le Maire donne la parole à Monsieur François COUSIN pour présenter le devis de

THIERRY Elec' du 24/11/2023 pour un montant de 2638.03€ TTC.

**Après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité**

**DE RETENIR** le devis de l'entreprise THIERRY Elec' pour réaliser les travaux d'électricité générale aux endroits cités ci-dessus, pour un montant de 2 638.03€ TTC.

#### 4/ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- 1) Madame le Maire présente un dépliant créé par Monsieur VICTORIN Steeve pour un projet pour 2024 de : restaurant, épicerie, cave à vins et espace artisanat, au centre bourg de Gironville.

Création d'un lieu où se retrouver et pour s'y retrouver.

- 2) Monsieur MARTINS habitant de Gironville propose de faire des pizzas, du pain, à emporter, la fabrication se fera directement chez lui.

- 3) Madame le Maire explique La loi sur l'accélération de la production des énergies renouvelables du 10 mars 2023.

Avant le 31 décembre 2023, la commune doit :

- Définir les zones où il est possible de prévoir l'installation de moyens de production d'énergies renouvelables ainsi que les zones d'exclusion,
- Prévoir une consultation des habitants de la commune.

Par conséquent, Madame le Maire va déposer, avec l'aide de Mmes Ghislaine LÉOTARD, Natalia PLISSON et M. François COUSIN, dans les boîtes aux lettres des habitants de Gironville, un feuillet demandant **l'avis**, à la population sur les Energies renouvelables, **avec une réponse avant le 7 décembre 2023** : Quelles possibilités pour demain ?

- 4) Monsieur JEANNOTIN Olivier explique qu'une flaqué d'eau s'est formée route de Bromeilles et que c'est urgent de la reboucher avant qu'un trou plus important ne se forme

- 5) Madame LEOTARD demande de contacter une entreprise pour l'élagage des arbres de la place.

Levée de la séance : 19h15

En mairie, le 30 novembre 2023

La secrétaire de séance  
Mme Ghislaine LEOTARD

Madame Le Maire  
WATTS Marian

